

Récits à l'aide d'images séquentielles

Les images séquentielles permettent de placer les élèves dans une situation dans laquelle chacun est en mesure de produire des textes sans être limité par ses capacités imaginatives, et de concentrer son attention sur la qualité de la production proposée.

Les images sont volontairement placées dans le désordre. Les élèves doivent dans un premier temps découper les images et les remettre dans l'ordre chronologique. Ceci vise à les faire réfléchir sur la relation chronologique entre les événements et à favoriser une trame de récit.

Lorsque les élèves ont replacé les images dans ce qui leur semble être le bon ordre, ils lèvent le doigt pour que l'enseignant vienne vérifier. Si ce n'est pas correct, on leur dit simplement dans un premier temps qu'il y a une ou des erreurs. Si les erreurs perdurent auprès d'un même élève, on l'aidera en lui indiquant la ou les images fautives. On lui apportera enfin la solution s'il ne la trouve pas au bout de 3 ou 4 fois, en lui précisant la nature de son erreur.

Un travail de production d'écrit étalé sur deux séances

La première séance

La première séance est uniquement consacrée à la production du récit au brouillon. Comme ce brouillon devra être annoté par l'enseignant, il sera préférable de faire faire le travail sur une feuille de classeur en demandant de n'écrire qu'une ligne sur deux afin de laisser de l'espace pour ces annotations.

Pour élaborer leur brouillon, les élèves pourront s'appuyer sur la grille de relecture qui leur aura été proposée et expliquée, ainsi que sur tous les outils à disposition en classe : dictionnaires, précis de conjugaison, fiches ou manuels de vocabulaire, de grammaire.

On pourra également leur proposer un lexique sur le thème évoqué par les images séquentielles.

Enfin l'enseignant fera savoir qu'il est à la disposition des élèves pour les aider à résoudre un problème orthographique, syntaxique ou lexical auxquels ils ne trouveraient pas de solution.

La seconde séance

La seconde séance est consacrée à la correction et à l'amélioration du brouillon. Pour ce faire l'enseignant doit avoir annoté chacun des brouillons. Pour faciliter le travail de l'enseignant et la compréhension des annotations par les élèves, il est souhaitable d'avoir élaboré un code de correction collectif, affiché en classe. Ce code pourra également servir pour les corrections dans le travail quotidien de la classe dans d'autres matières.

Les annotations sur le brouillon devront notamment faire apparaître :

- Les fautes d'orthographe.

- Les erreurs ou maladresses syntaxiques (phrase mal construite, incomplète, trop longue, etc.).
- Les défauts généraux du texte proposé (trop court, manque de liaisons entre phrases, etc.)
- Les imprécisions ou ambiguïtés (par exemple des pronoms personnels ne renvoyant à aucun personnage ou de façon trop ambiguë).
- Les aspects de la grille de relecture sur lesquels une attention particulière doit être apportée.
- Les erreurs lexicales (mot inexistant, contresens, emploi inadéquat, etc.)

Il importe d'être suffisamment précis afin de réduire le champ de contrainte de l'élève pour que le travail de correction-amélioration ne soit pas trop fastidieux et reste à sa portée, tout en lui laissant une part de recherche personnelle et d'initiative.

Lors de cette seconde séance, les élèves seront bien entendu invités à s'appuyer sur tous les outils à leur disposition en classe (dictionnaires, précis de conjugaison, fiches ou manuels de vocabulaire, de grammaire...).

Enfin, lorsqu'ils jugeront leur brouillon suffisamment au point, ils recopieront au propre en sautant des lignes afin de faciliter la correction définitive.

Cette correction définitive, faite par l'enseignant, sera cette fois très explicite et proposera des solutions alternatives lorsque l'élève n'aura pas réussi à résoudre correctement une erreur signalée.